

Conférence de l'IAHAIO : Les grands enjeux de la médiation animale

Par **M. Vidament**, PRC, INRA, CNRS, IFCE, Université de Tours, 37380 Nouzilly, France

L'International Association of Human-Animal Interaction Organizations (IAHAIO, association internationale des organisations engagées dans les interactions entre Homme et l'Animal) a tenu sa conférence triennale à Paris en juillet 2016. Plus de 460 personnes, venant de 25 pays se sont rencontrées lors de ces trois journées - psychologues, travailleurs sociaux, médecins, vétérinaires, psychomotriciens, dresseurs de chiens, de chevaux, et d'autres animaux..., sociologues, éthologues, infirmières, avocats - évoluant auprès d'enfants, de personnes handicapées, âgées, ou de personnes en difficultés psychologiques, sociales ou judiciaires.

L'IAHAIO promeut, au niveau international, les bonnes pratiques, la recherche et l'éducation sur les activités avec les animaux, les thérapies avec les animaux et le dressage des animaux de service pour le bénéfice des humains. Cette organisation définit l'ensemble des interventions avec l'animal sous le terme de AAI (Animal Assisted Interventions - interventions assistées par l'animal). Une AAI est structurée dans un but défini et utilise l'animal de manière intentionnelle lors d'un service de santé, d'éducation ou de relations sociales au service des humains. Ces interventions sont apportées par des équipes mixtes connaissant les hommes et les animaux dans des services comme la thérapie (AAT Animal Assisted Therapy), l'éducation (AAE) et, dans certaines conditions, les activités (AAA). (IAHAIO, Livre blanc, 2014).

Cette année, l'accent a été mis sur la nécessaire professionnalisation de ces activités.

Le compte-rendu ci-dessous est partiel et ne peut rendre compte de la totalité de ce congrès où beaucoup de sessions avaient lieu en même temps.

Prendre en compte le point de vue de l'animal

Pour **D. Fraser** (Vancouver, Canada), la perception des animaux par l'homme s'est modifiée. D'animaux dont on s'occupait pour un bénéfice mutuel, ils sont perçus actuellement comme des êtres sensibles.

La science du bien-être animal s'articule autour de 3 points majeurs, quelquefois contradictoires : la santé et les fonctions basiques, les conditions de vie naturelles et les états émotionnels des animaux. Chaque humain hiérarchise ces 3 points différemment, suivant sa connaissance de l'espèce animale considérée, son groupe social, professionnel, religieux...

Les éléments suivants augmentent le bien-être de l'animal :

- Limiter au maximum les situations d'anxiété et/ou entraînant de l'agitation ;
- avoir des moments de plaisir (en opposant les besoins - absence de faim, de soif, de peur et de douleur - et les opportunités - pouvoir jouer (chien), se toiletter, se reposer et manger de la nourriture appétente.....) ;
- bénéficier de certains éléments importants de conditions de vie particuliers à l'espèce ;
- pouvoir s'adapter (apprendre, développer des compétences et contrôler certains événements, par exemple l'arrivée de nourriture).

Le bien-être animal dépend aussi beaucoup des capacités des humains dans les domaines suivants : connaissance de l'espèce, régularité des soins, habileté dans la manipulation des animaux, attitude positive envers eux, adaptation à l'individualité de l'animal et culture des soins. Les recommandations de D Fraser sont donc de comprendre et d'élaborer une éthique des AAI afin de développer une politique de soins positifs aux animaux.

Dans le même esprit **L. Farina** (National Reference Centre for AAI, Italie) propose d'appliquer la règle « des 3 R » aux animaux utilisés lors d'AAI. Cette règle régit l'élaboration de tout protocole expérimental en Europe. Ceci donnerait les éléments suivants lors d'AAI :

- Remplacement par un matériel non animal. Ce n'est pas possible, mais on peut mieux choisir l'espèce ou l'individu.
- Réduction : attention aux nombres de sessions, aux nombres d'animaux, de patients par session...
- Raffinement : pour diminuer le stress des animaux. Contrôler l'environnement de travail, les conditions de vie des animaux et l'entraînement des animaux et de l'équipe.
- Il propose de rajouter un 4ième R qui est celui de la Relation réciproque entre l'homme et l'animal qu'on doit appréhender sans anthropomorphisme. Dans cette relation, il y a bien différence et asymétrie et cela implique une notion de responsabilité de l'homme envers l'animal.

Il importe que les humains utilisateurs s'adaptent aux animaux en les gérant au mieux. Dans le cadre d'utilisation de chiens pour des personnes handicapées, pour **E.A. Walsh** (Grande Bretagne) et **T. Grandin** (Colorado, USA), il est capital de bien choisir l'animal en fonction des besoins et du comportement de la personne accompagnée, pour un bénéfice mutuel. En amont, la socialisation avec l'homme et l'entraînement ont beaucoup d'importance. Le milieu de vie, l'éducation, le travail doivent prendre en compte les besoins fondamentaux de l'animal : manger, boire, se reposer, faire ses besoins. Les facteurs de stress (sol glissant, bruits...) et les signes précurseurs de mal-être (chien qui baille, tourne la tête ou se détourne de la personne à assister) doivent être identifiés rapidement. Enfin, les effets de l'animal sur le patient, souvent idéalisés, doivent être évalués de façon la plus objective possible.

Pour **T. Grandin**, lors de la conception d'un code de bonnes pratiques pour l'entraînement des animaux, des règles claires, précises, illustrées par des exemples vidéos (chiens stressés et non stressés en séance) sont nécessaires. S'il s'agit juste de changer de matériel, l'amélioration peut se faire rapidement, par contre, il faut du temps pour changer les habitudes, pour que les gens perçoivent les problèmes de santé ou de bien-être.

Les sessions de AAT avec des enfants autistes pourrait engendrer chez le cheval des contraintes physiques ou psychiques (par l'utilisation d'ordres contradictoires ou incompréhensibles). Dans les résultats présentés par **M. Borgi** (Italie) et par **M. De Santis** (Italie) sur la même étude, 17 chevaux ont été utilisés par 17 enfants autistes et 17 enfants témoins sur plusieurs sessions. L'effet sur les chevaux a été évalué par de très nombreuses mesures comportementales et physiologiques : il y a eu peu de différences entre les sessions avec l'un ou l'autre des groupes d'enfants.

Une nécessaire professionnalisation de ces activités

La situation en France

Comme l'a rappelé **D. Vernay** (Université de Clermont Ferrand, France), le terme de médiation animale a été introduit en France en 2005. La charte des bonnes pratiques pour la médiation animale a été proposée par l'association GERMA en 2010, ainsi que des grilles très simples de description d'un projet et des personnes impliquées (Chimères 1 et 2). **C. Cardon** (du même groupe) a présenté un système de documents pour la prise en charge de patients atteints de sclérose en plaque (à disposition pour d'autres équipes d'AAT). Il s'agit d'une boîte à outils (dont Chimère) permettant :

- de suivre cliniquement le patient,
- d'indiquer clairement au bénéficiaire tous les éléments des sessions (organisation, nom des personnes, financement et éthique,...)
- d'évaluer le patient de manière simple pendant les sessions, que l'on soit professionnel ou bénévole.

En 2014, le diplôme d'équicien a été reconnu. C'est le 1er diplôme en la matière en France.

Il n'y a cependant pas de statut professionnel obligatoire en France. Pour **D. Vernay**, les personnes qui pratiquent la médiation sont soit des professionnels (statut, qualification reconnue, déontologie, charte de bonnes pratiques, outils et procédures décrivant le projet de manière claire par rapport au patient), soit des personnes éclectiques, plus ou moins bénévoles.

Dans l'avenir, se poseront les problèmes de la formation initiale et continue, des analyses des pratiques, des échanges entre professionnels et de la transparence pour limiter les conflits d'intérêt. Un protocole sanitaire particulier pour les animaux introduits dans les hôpitaux devra être établi.

Et ailleurs

L. Meers (Institut de formation AAI, Belgique) a passé en revue 46 formations en AAT avec des chevaux comportant 2 sessions ou plus, dans 4 pays européens dont la France (20 sur le volet psychologique, et 26 sur le volet moteur). Ces formations sont de durée très variable (de quelques heures à plusieurs mois) et exigent des niveaux minimaux scolaires et d'équitation très variables. Il n'y a pas du tout de standardisation.

Pour **C. Bruschke** (chef des services vétérinaires, Hollande), il y a une évolution nette de la vision des animaux par le public. L'homme voit sa place modifiée dans l'univers : de la vision Ego, « l'homme supérieur aux animaux », on est passé à la vision Eco, « l'homme partage l'univers avec les autres animaux ». En Hollande, une liste positive de 100 espèces d'animaux précise celles dont la détention est conditionnée par une formation.

Pour les activités de médiation, il faut se professionnaliser dans les domaines du bien-être et de la santé animale et humaine . Par exemple, des codes de pratique privés ont été élaborés en Hollande dans le domaine des AAI (fermes pédagogiques,...) : le Children Farm Label (Label des fermes pour enfants) concerne 500 fermes environ. Il est cher car beaucoup de points sont contrôlés. Un code pour le contrôle des maladies transmissibles entre animaux et humains dans les fermes thérapeutiques (Care Farming Zoonosis...) a fait suite à la crise de la fièvre Q. La participation est plus facile, on le remplit avec le vétérinaire.

Pour encadrer la création de ces règles, il faut : une organisation chapeau qui lance et qui suit le projet jusqu'au bout, du temps, de l'argent, des connaissances. Prévoir aussi des formations, une partie de réglementation et un organisme de contrôle indépendant.

MP. Pregowski (Pologne) décrit l'évolution des AAI avec des chiens dans son pays depuis les années 80 et les essais infructueux de mise en place de standards communs. Il n'a pas été possible de faire une réglementation mais 2 professions très proches ont été légalisées en 2010 : « dogothérapeutes » et « cynothérapeutes » ! Actuellement, on observe une tendance à l'auto-régulation du marché des thérapeutes vers l'activité d'éducation canine. L'auteur souligne le risque de légalisation d'une profession sans réglementation globale préalable.

A. Fine (Université Californie, USA), psychologue et professeur, a reçu un prix pour son travail d'éducation aux AAI. Face au manque de preuves scientifiques permettant la bonne adaptation des pratiques aux différentes populations de patients, il a monté des collaborations entre cliniciens et scientifiques. Il a ainsi supervisé un best-seller, interrogeant le lien homme-animal (Fine, 2015). Au sein de ce marché en croissance, les gens ne sont pas toujours bien formés et bien entraînés, ni sensibles au bien-être. Il met ainsi l'accent sur la nécessaire certification, la rédaction de protocoles spécialisés avec un entraînement spécialisé, la prise en compte du bien-être animal et la rédaction de réglementations adaptées.

Etudes et méthodologie scientifiques

E. Friedmann (Maryland, USA) a reçu un prix pour l'ensemble de ses travaux scientifiques sur l'effet de la présence d'un animal de compagnie. Cette présence augmente le taux de survie après une atteinte cardiaque, diminue le taux de dépression ou l'hypertension chez les personnes âgées. Elle a analysé finement les facteurs de confusion, ou à prendre en compte dans l'analyse des résultats. Elle souligne le besoin d'études multi-sites et multiculturelles sur de grands échantillons.

Pour **A. M. Beets**, primée pour son travail sur la relation homme-animal, ces relations sont interprétables scientifiquement suivant différentes hypothèses :

- Concept d'attachement : L'attachement type est celui de la mère (qui donne les soins) pour son enfant (qui les reçoit), et de l'enfant pour sa mère, avec des conséquences très dommageables pour l'enfant si cette relation n'est pas satisfaisante. C'est donc initialement un concept intra-espèce. Entre l'homme et les animaux familiers, le même système serait activé, au moins quand une relation est établie. Ce n'est pas une relation à sens unique : les animaux peuvent, ou non, s'engager dans une relation mutuelle avec les humains.
- La libération d'ocytocine chez l'homme : l'ocytocine est libérée lors de contacts sociaux et affecte de nombreux comportements émotionnels comme le lien mère-enfant ou la confiance envers autrui. Le contact est plus facile et efficace avec les animaux, pour les personnes sans contacts sociaux, ayant perdu confiance dans les autres humains ou dont le contact ne leur procure pas cette libération d'hormone.
- La biophilie : L'homme, ayant toujours été accompagné d'animaux pendant son évolution, peut trouver un sentiment de calme et de sécurité auprès d'animaux non dangereux.
- Effet de distraction (exemple : réduction de la douleur lors de prise de sang) et d'augmentation de motivation (exemple : pour participer à une séance de soins).

Il faut bien avoir conscience de tous les effets possibles pour organiser au mieux des séances pour une personne donnée.

Liens entre violence familiale et maltraitance animale

P. Arkow (Association National Link Coalition, Maine, USA) a rapporté que de nombreuses études dans différents pays montrent un lien entre maltraitance animale et violence familiale. En cas de maltraitance animale dans la famille, soit l'enfant souffre, soit l'enfant imite. Les vétérinaires doivent être impliqués dans le signalement des actes de cruauté, comme le sont les pédiatres pour les enfants, car 40 % des personnes témoin de ces violences envers les animaux préfèrent en parler aux vétérinaires, contre 20 % à la police. En Ecosse, un gros budget a été débloqué par le gouvernement auprès des coiffeurs, des dentistes et des vétérinaires pour augmenter le nombre de signalements de violences domestiques. Tout ceci pour casser le cycle intergénérationnel des violences domestiques.

Conclusion

Ce congrès aux multiples facettes s'est focalisé entre autres sur :

- le bien-être des animaux en insistant sur le fait de bien prendre en compte les besoins fondamentaux des animaux utilisés, sans anthropomorphisme, les besoins étant variables suivant les espèces,
- la professionnalisation souhaitable des interventions assistées par un animal avec la nécessité de création de règles de conduite venant des socio-professionnels eux-mêmes ou des gouvernements, pour limiter l'amateurisme vis-à-vis des patients, et vis-à-vis des animaux.

De plus, de nombreux posters ont présenté les initiatives françaises de médiation animale envers les personnes porteuses d'un handicap moteur ou mental, les personnes âgées, les personnes désocialisées, les jeunes en perte de repère, les prisonniers et les militaires en syndrome post-traumatique.

Bibliographie

IAHAIO, Paris 2016, livre des résumés en anglais (pas de texte pour les posters, juste les titres), <http://www.iahaio.org/new/index.php?display=conference2016>

IAHAIO WHITE PAPER 2014 THE IAHAIO DEFINITIONS FOR ANIMAL ASSISTED INTERVENTION AND GUIDELINES FOR WELLNESS OF ANIMALS INVOLVED <http://www.iahaio.org/new/fileuploads/4163IAHAIO%20WHITE%20PAPER-%20FINAL%20-%20NOV%202024-2014.pdf>

Fine A.H. 2015. Handbook on Animal-Assisted Therapy, Fourth Edition: Foundations and Guidelines for Animal-Assisted Interventions, Aubrey H. Fine (Editor), Academic Press.

Julius H, **Beetz A**, Kotrschal K, Turner DC, Uvnäs-Moberg K (2013). Attachment to Pets. An Integrative View of Human-Animal Relationships with Implications for Therapeutic Practice. by

Gabriels RL, Pan Z, Dechant B, Agnew JA, Brim N, Mesibov G. Randomized Controlled Trial of Therapeutic Horseback Riding in Children and Adolescents With Autism Spectrum Disorder. *J Am Acad Child Adolesc Psychiatry*. 2015 Jul;54(7):541-9. doi: 10.1016/j.jaac.2015.04.007. Epub 2015 May 5.

Borgi M, Loliva D, Cerino S, Chiarotti F, Venerosi A, Bramini M, Nonnis E, Marcelli M, Vinti C, De Santis C, Bisacco F, Fagerlie M, Frascarelli M, Cirulli F. Effectiveness of a Standardized Equine-Assisted Therapy Program for Children with Autism Spectrum Disorder. *J Autism Dev Disord*. 2016 Jan;46(1):1-9. doi: 10.1007/s10803-015-2530-6.